



HT/SM

ROYAN, le 24 août 2007

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **jeudi 30 août 2007 à 18 h 30**, salle du Conseil Municipal, et se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 juillet 2007
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
1. Service d'eau potable – avis de principe sur le mode de gestion
 2. Convention générale d'objectifs entre la collectivité et l'association Royan Saujon Rugby – avenant n° 1
 3. Réhabilitation des voûtes du port – démolition des commerces n° 31 et n° 32
 4. Tarification de la crèche halte garderie municipale "Les Moussaillons de la Ville de Royan"
 5. Décision modificative de crédits n° 5/2007
 6. Admission en non-valeur – budget principal
 7. Garantie de la ville de Royan pour le remboursement des prêts réaménagés par la Caisse des Dépôts et Consignations au profit de la SEM de la Saintonge (SEMIS)
 8. Cautionnement d'un emprunt de 350 000 € par la banque Crédit Coopérative (Société Anonyme de banque Populaire) à l'association "Tremplin 17" (CHRS les Combots) pour assurer les travaux d'aménagement et de construction de bâtiment
 9. Personnel territorial – régime indemnitaire
 10. Personnel territorial – modification du tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2007
 11. Implantation d'un terminal méthanier au Verdon
- Questions diverses



Le Maire,

H. LE GUEUT